

<i>Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 100 titulaires – 41 suppléants</i>	<i>Conseillers en fonction : 100 titulaires – 40 suppléants</i>	<i>Conseillers présents : 58 Dont suppléant(s) : 0 Pouvoirs : 24 Absent(s) excusé(s) : 40 Absent(s) : 2</i>
--	---	---

Date de convocation : 21 juin 2022

Vote(s) pour : 82
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Lundi 27 juin 2022,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n° 2022-06-27-CM-12 :

Présentation du bilan de la concertation préalable relative au projet de mise en œuvre du prolongement de la ligne METTIS A.

Rapporteur : Madame Béatrice AGAMENNONE

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU l'arrêté préfectoral du 24 juillet 2013 constatant l'établissement, à compter du 1^{er} janvier 2014, d'un Périmètre de Transports Urbains sur l'ensemble du territoire de Metz Métropole, Etablissement Public de Coopération Intercommunale issu de la fusion de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole et de la Communauté de Communes du Val Saint-Pierre,
VU la délibération du Conseil métropolitain du 17 février 2020 approuvant la révision du Plan de Déplacements Urbains de Metz Métropole,
VU le projet de prolongement de la ligne METTIS A de Metz Métropole,
VU la délibération du Conseil métropolitain du 28 septembre 2021 approuvant la création d'une Autorisation de Programme dédiée au projet de mise en œuvre du prolongement de la ligne METTIS A,
Vu la délibération du Conseil métropolitain du 28 septembre 2021 approuvant les objectifs poursuivis par le projet de mise en œuvre du prolongement de la ligne METTIS A ainsi que le lancement de la concertation préalable correspondante,
VU le règlement financier de Metz Métropole,

APPROUVE le bilan de la concertation préalable relative au projet de mise en œuvre du prolongement de la ligne METTIS A jusqu'à l'Hôpital Robert Schuman joint en annexe,
AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à poursuivre les études en vue d'une mise en service du prolongement de la ligne METTIS A en septembre 2025.

Pour extrait conforme
Metz, le 28 juin 2022
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale


Marjorie MAFFERT-PELLAT



PROLONGEMENT DE LA LIGNE METTIS A

Bilan de la concertation préalable

Dates de la concertation : du 20 décembre 2021 au 31 janvier 2022



Source : hopital-schuman-2020.fr



SOMMAIRE DU BILAN DE LA CONCERTATION

1. LE PROJET ET SON CONTEXTE

UN EFFORT IMPORTANT ENGAGÉ DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES
UNE DÉMARCHE QUI A PORTÉ RAPIDEMENT ET DURABLEMENT SES FRUITS
LES OBJECTIFS POURSUIVIS
LES GRANDES LIGNES DU PROJET
LES ELEMENTS DE COUTS ET DE CALENDRIER

2. LE DEROULEMENT ET LES MODALITES DE LA CONCERTATION

LE CADRE REGLEMENTAIRE
LES OBJECTIFS DE LA CONCERTATION
LES MODALITES DE LA CONCERTATION
LE RECUEIL DES AVIS ET LES TEMPS FORTS DE LA CONCERTATION

3. LE BILAN DE LA CONCERTATION : LES GRANDS CHIFFRES

LES CONTRIBUTIONS ECRITES
LES RENCONTRES
AVIS GENERAL SUR LE PROJET
LES GRANDS THEMES ABORDES

4. LES AVIS EXPRIMES ET ECLAIRAGES APPORTES

OPPORTUNITE ET INTERET DU PROJET
LE PROJET
RESEAU ET OFFRE LE MET'
MODALITES DE CONCERTATION

1. LE PROJET ET SON CONTEXTE

La mise en œuvre du prolongement de la ligne METTIS A jusqu'à l'Hôpital Robert Schuman, initialement imaginée en même temps que celle des lignes METTIS A et B, répond à des enjeux de mobilité durable réels et plus forts qu'en 2013.

UN EFFORT IMPORTANT ENGAGÉ DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES PAR LA MÉTROPOLE POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE SON RÉSEAU DE TRANSPORTS COLLECTIFS

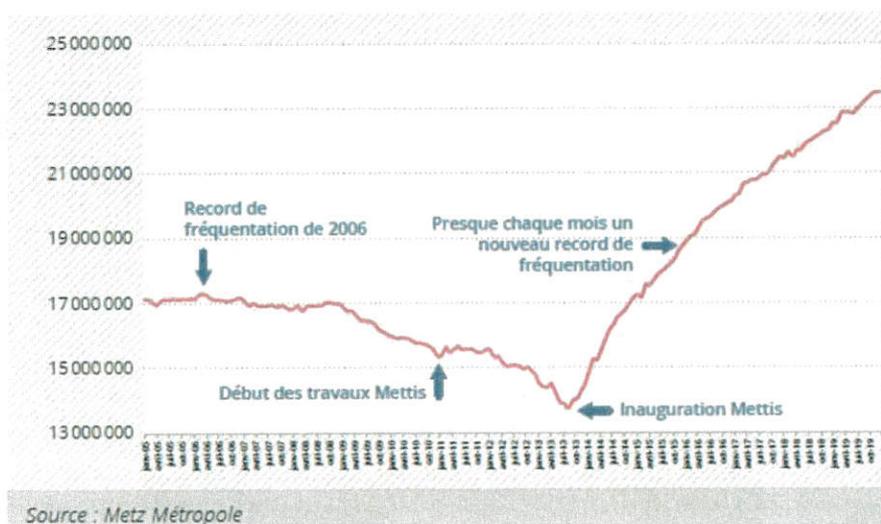
Depuis 2013, l'Eurométropole met en œuvre de nombreuses actions en faveur du développement et de la fiabilisation du réseau Le Met' :

- 2 lignes de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) dotées d'un matériel roulant capacitaire avec une amplitude de service étendue et une offre plus lisible grâce au cadencement ;
- création de 3 parkings relais .
- renforcement de l'offre (amplitude, fréquences, etc.) sur les 5 lignes majeures (Lianes) ;
- restructuration des lignes complémentaires, dans une logique de relations interquartiers (Citéis), et des dessertes suburbaines (Proxis) ;
- intégration tarifaire des haltes ferroviaires du territoire ;
- ensemble de mesures tarifaires incitatives ;
- etc., ...

Dans un souci d'optimisation des moyens déployés et d'amélioration de l'attractivité du réseau, des adaptations d'offre ainsi que des aménagements infrastructurels (sites propres, aménagement de carrefours, mesures de régulation du trafic, etc.) ont été engagés par l'Eurométropole de Metz ces dernières années. Ceux-ci visent à améliorer la performance globale du réseau de transports collectifs et ainsi, à éviter de créer un réseau à « deux vitesses ».

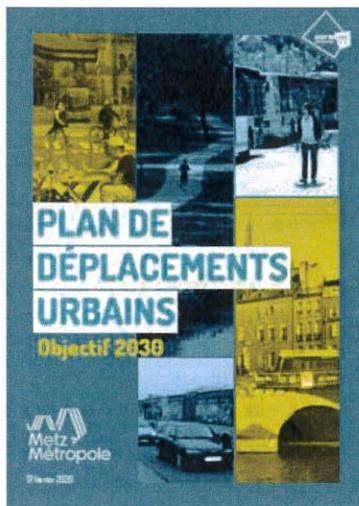
UNE DÉMARCHE QUI A PORTÉ RAPIDEMENT ET DURABLEMENT SES FRUITS

FRÉQUENTATION DES TRANSPORTS EN COMMUN DE LA MÉTROPOLE



La fréquentation du réseau Le Met' est passée de 14 millions de validations en 2013 à 23,5 millions de validations en 2019 (avant période COVID-19).

LES OBJECTIFS POURSUIVIS



Metz Métropole a approuvé en février 2020 son nouveau Plan de Déplacement Urbain (PDU). Celui-ci identifie des actions à développer afin d'améliorer l'accès à la mobilité durable et de renforcer les pratiques vertueuses de déplacement. Parmi elles, peuvent être citées les actions suivantes :

- Améliorer la desserte des secteurs stratégiques de la Métropole et notamment de l'Actipôle
- Mettre en place des sites propres afin d'accroître les vitesses du bus
- Déployer des parkings de rabattement sur les axes de transports collectifs structurants
- Développer des aires de covoiturage à proximité des points d'échange du réseau routier structurant afin de favoriser cette pratique

Le prolongement de la ligne METTIS A jusqu'à l'Hôpital Robert Schuman, projet initialement étudié dans le cadre des études de mise en œuvre des lignes METTIS A et B, avait finalement été décalé dans un souci de cohérence entre desserte en transport en commun et développement de cette structure hospitalière.

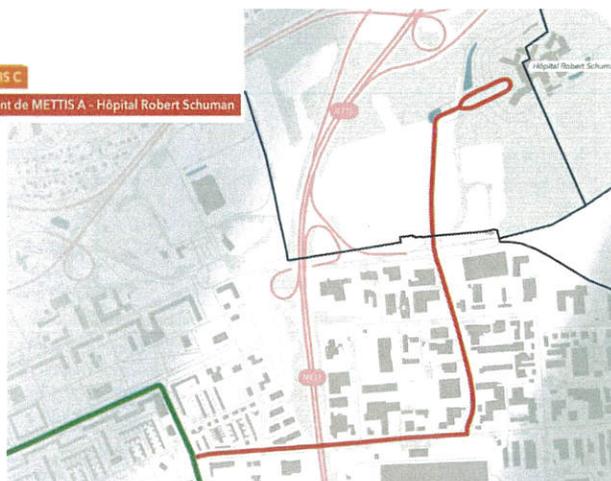
Aujourd'hui, cet établissement s'est considérablement agrandi et est devenu une polarité médicale et chirurgicale à rayonnement métropolitain, voire régional. Il requiert désormais une amélioration des conditions d'accès, notamment en transports collectifs.

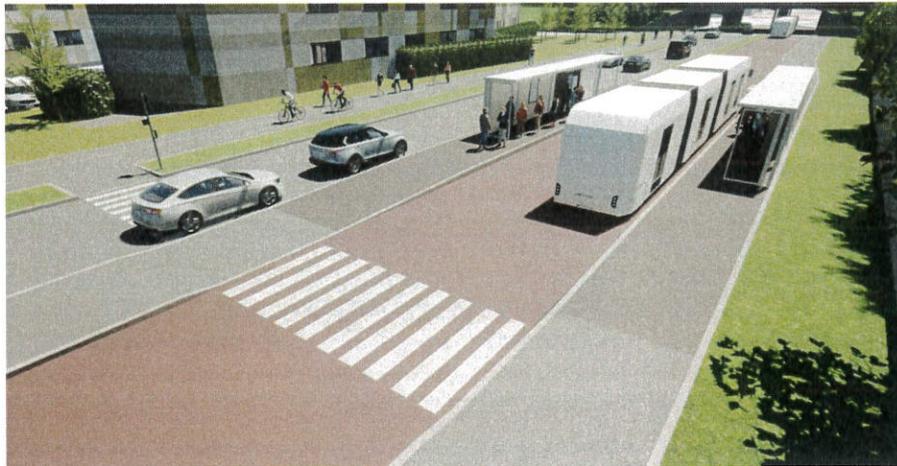
LES GRANDES LIGNES DU PROJET

Cette extension, d'une longueur de près de 2,2 km, intègrera 4 nouvelles stations METTIS et permettra ainsi de desservir la zone nord de l'Actipôle, la rue de Sarre ainsi que l'équipement médical métropolitain qu'est l'Hôpital Robert Schuman.



Cette ligne permettra une connexion directe et à haut niveau de service au cœur d'agglomération. Grâce au projet de mise en œuvre de la ligne METTIS C, l'accessibilité de l'Hôpital Robert Schuman et de la zone nord de l'Actipôle depuis le sud du territoire sera renforcée.





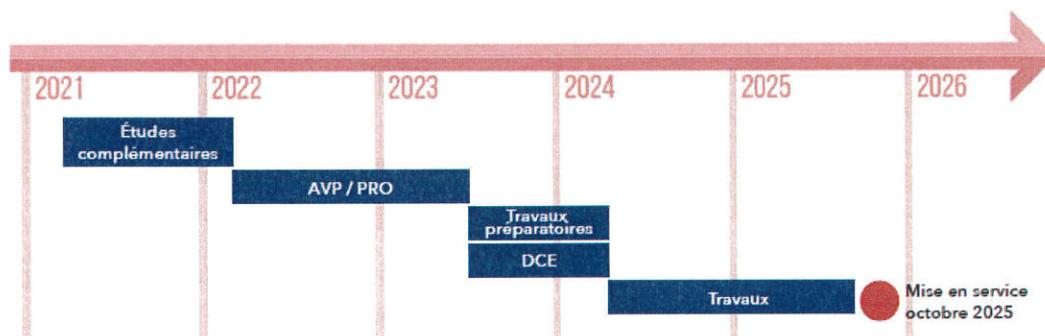
Vue 3D présentée lors de la concertation : Nouvelle station SARRE

Un P+R / parc de covoiturage, situé à proximité directe de la RD 603, accompagnera le prolongement de la ligne METTIS A.

Le matériel roulant circulant actuellement sur la ligne METTIS A sera également déployé sur cette extension.

LES ELEMENTS DE COÛTS ET DE CALENDRIER

La mise en service du prolongement de la ligne METTIS A jusqu'à l'Hôpital Robert Schuman est prévue à l'automne 2025.



Le coût global du projet est estimé à 5,6 millions d'euros (valeur mai 2022). Ce montant représente les travaux d'aménagement et d'infrastructure propres à ce projet METTIS A.

Ce montant prévisionnel, qui sera précisé dans les phases d'études ultérieures, intègre notamment :

- Les travaux d'aménagement urbain : aménagements METTIS A, stations, trottoirs, voies de circulation, aménagements cyclables, plantations, etc. ;
- Les travaux relatifs au système de transport : équipement des carrefours, des stations et le long du tracé prolongé de la ligne METTIS A ;
- Les travaux d'aménagement du P+R / parc de covoiturage ;
- Les frais de maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre ;
- La provision pour aléas et incertitudes.

2. LE DEROULEMENT ET LES MODALITES DE LA CONCERTATION

Par une délibération du 28 septembre 2021, le Conseil métropolitain de Metz Métropole a autorisé le lancement de la concertation préalable relative au projet de mise en œuvre du prolongement de la ligne METTIS A jusqu'à l'Hôpital Robert Schuman. Le Conseil Métropolitain a approuvé, à cette occasion, la définition des objectifs poursuivis par le projet et des modalités de concertation.

LE CADRE REGLEMENTAIRE

D'après les articles L. 103-2 et R. 103-1 du Code de l'Urbanisme, le projet de mise en œuvre du prolongement de la ligne METTIS A est soumis à concertation préalable en tant que « réalisation d'un investissement routier dans une partie urbanisée d'une commune d'un montant supérieur à 1 900 000 euros, et conduisant à la création de nouveaux ouvrages ou à la modification d'assiette d'ouvrages existants ».

L'article L. 103-4 du Code de l'Urbanisme prévoit les modalités se rattachant à la concertation au titre du Code de l'Urbanisme. Celles-ci doivent permettre, « pendant une durée suffisante et selon des moyens adaptés au regard de l'importance et des caractéristiques du projet, au public d'accéder aux informations relatives au projet et aux avis requis par les dispositions législatives ou réglementaires applicables et de formuler des observations et propositions qui sont enregistrées et conservées par l'autorité compétente ».

LES OBJECTIFS DE LA CONCERTATION

Les objectifs de la concertation sont multiples :

- Expliquer le projet en termes de mobilité, de développement durable et de cadre de vie
- Exposer les grandes étapes du projet
- Proposer différents scénarii d'insertion
- Recueillir les avis et doléances des riverains et des usagers

Afin de mener une concertation publique accessible à toutes et tous, une série d'outils de concertation et de communication à l'attention du grand public et des riverains a été proposée.

LES MODALITES DE LA CONCERTATION

Ainsi, compte tenu de l'article L103-4 du Code de l'Urbanisme, il a été proposé d'organiser la concertation préalable relative au projet de mise en œuvre du prolongement METTIS A autour de temps forts d'échanges mais également de manière continue tout au long la période de tenue de cette concertation.

En amont de la concertation préalable, a minima 15 jours avant son démarrage, des informations quant aux modalités d'organisation de la concertation préalable ont été largement diffusées. Dans cet objectif, différents types de médias ont été mis à contribution : site institutionnel, bulletins métropolitain et municipaux, réseaux sociaux, etc.

Une réunion publique se tiendra mercredi 19 janvier à 19h à Vantoux, au Centre socio-culturel Raymond Mervelet. Vos observations sur le prolongement de la ligne A de Mettis pourront être recueillies !
Plus d'informations ➡ <https://bit.ly/MettisLigneA>



Post Facebook

*Publication
dans le journal
La Semaine (03/01/2022)*



REUNIONS PUBLIQUES

Deux réunions publiques ont été organisées au cours de cette concertation préalable :

- 1 à Vantoux,
- 1 à Metz Borny.

Lors de ces réunions publiques, ont été présentées les grandes lignes du projet ainsi que plusieurs scénarii d'insertion des différentes fonctionnalités de l'espace public.

Au préalable, un courrier d'information quant à l'organisation de ces réunions publiques a été distribué aux riverains et entreprises.

PERMANENCES DANS LES COMMUNES

Des permanences ont été organisées, par demi-journée, dans les communes concernées directement par le projet. Ces permanences ont été tenues par deux agents de l'Eurométropole de Metz, en charge du projet.

Organisées dans un format plus restreint que celui des réunions publiques, ces permanences ont permis d'informer le public, de répondre à ces interrogations et de recueillir les avis relatifs aux différentes insertions proposées.

UNE CONCERTATION MENEÉ DANS LE RESPECT DES REGLES SANITAIRES COVID-19

Afin d'assurer la sécurité de toutes et tous lors de la concertation préalable, et notamment lors des réunions publiques et des permanences, les mesures suivantes ont été mises en place :

- Contrôle du passe sanitaire avant accès aux réunions publiques
- Port du masque obligatoire pour tous les participants
- Respect des jauges de salles
- Distanciation sociale

EXPOSITIONS DANS LES COMMUNES

Tout au long de la concertation publique, des panneaux d'exposition ont été installés afin de présenter et d'expliquer le projet.

SITE INTERNET DEDIE ET REGISTRE NUMERIQUE

Un site internet participatif a été mis en œuvre. Un accès depuis le site internet institutionnel de l'Eurométropole a été mis en place pour plus de simplicité.

Cet outil a permis :

- de délivrer les informations sur le projet et sur l'organisation de la concertation (dates d'ouverture et de fermeture, lieux et dates des réunions publiques, des permanences, etc.)
- de recueillir et publier les avis des internautes, riverains et usagers, sur le projet et les variantes d'insertion proposées.

REGISTRES PAPIER

Deux cahiers de doléances, ou registres, en format papier, ont été mis à disposition des visiteurs, à l'Hôtel de Ville de Vantoux et en Mairie de Quartier de Metz Borny, afin de recueillir leurs avis et remarques.

LE RECUEIL DES AVIS ET LES TEMPS FORTS DE LA CONCERTATION

Les contributions des riverains et usagers ont été recueillies via différents canaux, à savoir :

- Le registre numérique, ouvert durant la phase de concertation publique,
- Les registres en format papier, disponibles en Mairie,
- Les permanences en Mairies,
- Les réunions publiques.

Dates des permanences

Metz **25 janvier 2022**
9h-12h

Vantoux **18 janvier 2022**
14h-16h

Dates des réunions publiques

Metz **27 janvier 2022**
19h, Espace Bon Pasteur

Vantoux **19 janvier 2022**
19h, Espace socio-culturel



Réunion publique METTISA
Vantoux 19/01/2022

3. LE BILAN DE LA CONCERTATION : LES GRANDS CHIFFRES

Cette partie présente les grands résultats de la concertation publique relative au projet de prolongement de la ligne METTIS A et permet, en un coup d'œil, de connaître, d'une part, les thèmes qui ont fait réagir le grand public et d'autre part, les canaux d'échanges privilégiés.

LES CONTRIBUTIONS ECRITES

Lors de la concertation préalable, 72 contributions écrites ont été recueillies via les canaux mis à disposition du grand public. Ces contributions rassemblent des avis, des interrogations ainsi que des propositions quant au projet présenté.



La totalité des contributions écrites a été effectuée via le registre numérique.

LES RENCONTRES

REUNIONS PUBLIQUES

Au total, les deux réunions publiques ont réuni 25 participants répartis de la manière suivante :

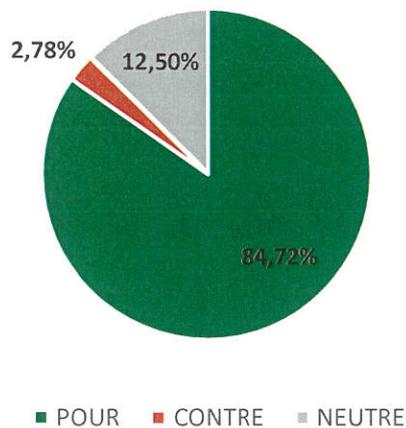
- 16 participants présents à la réunion publique de Vantoux,
- 9 participants présents à la réunion publique de Metz Borny.

PERMANENCES

Les permanences organisées ont permis à 4 personnes de poser leurs questions et d'échanger sur le projet avec les équipes de l'Eurométropole de Metz.

L'ensemble de ces échanges est intégré au présent bilan de concertation et sera pris en compte dans le cadre des études ultérieures.

AVIS GENERAL SUR LE PROJET



Le diagramme ci-contre présente uniquement les avis recueillis sur le registre numérique.

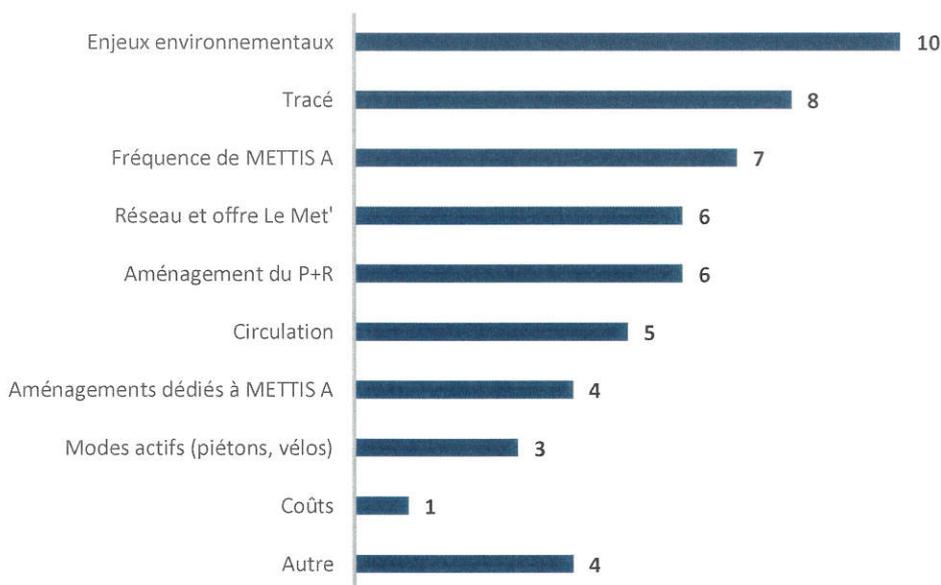
84,7 % des avis se positionnent en faveur du projet, même si dans certains cas, ces avis s'accompagnent de propositions, réserves et/ou interrogations.

Les contributions ne comportant que des questions quant aux caractéristiques du projet ou ne concernant pas directement le projet sont considérées comme neutres.

LES GRANDS THEMES ABORDES

THEMATIQUES ABORDEES DANS LES REGISTRES

Les 72 contributions recueillies grâce au registre numérique mis en place abordent de multiples thèmes.



Nombre d'occurrences des grands thèmes abordés par les contributions écrites

THEMATIQUES ABORDEES EN PERMANENCES

Lors des permanences organisées dans le cadre de la concertation METTIS A, 4 visiteurs sont venus à la rencontre des équipes de l'Eurométropole de Metz, en premier lieu afin de recueillir des informations générales concernant le projet et l'offre de transport en commun Le Met' dans le secteur.

THEMATIQUES ABORDEES EN REUNIONS PUBLIQUES

Lors des réunions publiques, un support de présentation a été diffusé et commenté. Le contexte et les grandes lignes du projet ont été présentés par les services techniques de l'Eurométropole de Metz. Par la suite, une présentation spécifique dédiée aux habitants et riverains de la commune ou du quartier correspondant au lieu de la réunion publique a été réalisée, cela dans l'objectif d'exposer au public les éléments le concernant directement.



Réunions publiques METTIS A : Exemples de diapositives présentées

Les thématiques abordées lors des deux réunions publiques ont majoritairement concerné :

- Réunion publique de Vantoux :
 - Lien entre le projet METTIS A et le fonctionnement de l'établissement Robert Schuman
 - Desserte des communes à proximité par les transports en commun et par un réseau cyclable sécurisé
 - Intérêt et fonctionnement du futur P+R
 - Impact du projet sur la circulation automobile
- Réunion publique de Metz Borny : les échanges ont principalement abordé la question de la réorganisation du réseau Le Met', de la fréquence future de METTIS A au niveau du prolongement vers l'Hôpital Robert Schuman.



Réunion publique Metz Borny

4. LES AVIS EXPRIMES ET ECLAIRAGES APPORTES

Suite à l'analyse de l'ensemble des contributions effectuées par écrit et aux échanges intervenus lors des réunions publiques et des permanences, voici la synthèse thématique des avis et doléances exprimés.

LA METHODOLOGIE SUIVIE DANS LE CADRE DU BILAN

Le bilan de la concertation préalable menée dans le cadre de la mise en œuvre de la ligne METTIS C présente les contributions (avis, propositions, interrogations) de manière anonyme lorsque celles-ci ont été exprimées par des particuliers, en réunion publique, permanences ou via les registres mis à disposition.

Le présent rapport n'a pas vocation à répondre à la totalité des interrogations ou propositions formulées lors de la phase de concertation, toutefois il s'attache à synthétiser les retours du public et à l'éclairer quant aux grands questionnements identifiés concernant le projet METTIS C.

OPPORTUNITE ET INTERET DU PROJET

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Au sein du registre numérique, 10 contributions évoquent l'impact positif du projet sur l'environnement. Cette extension de bus à haut niveau de service est considérée comme une alternative pertinente à l'usage de la voiture, notamment dans le cadre des déplacements domicile-travail et en lien avec l'hôpital (rendez-vous pour un soin, visite de patients, etc.).

CHOIX DU TRACE

Le tracé retenu a été abordé dans 8 contributions écrites. Parmi elles, 2 font référence à une nécessité de desservir la halle d'athlétisme.

La connexion de l'Hôpital Robert Schuman avec le cœur d'agglomération via l'extension METTIS A a parfois été jugée trop longue et aussi rapide qu'avec la ligne C14 existante.

LES EXPLICATIONS DE L'EUROMETROPOLE

TRACE

Le tracé proposé, d'une longueur de 2,2 km, permet de connecter la zone nord de l'Actipôle ainsi que l'Hôpital Robert Schuman, pôles d'emplois majeurs du territoire, tout en maintenant le stationnement existant au niveau de la rue de Sarre.

Grâce à l'extension de la ligne METTIS A, ces secteurs stratégiques seront connectés au réseau METTIS et pourront donc avoir accès aux zones denses du territoire, y compris à celles situées au sud avec l'arrivée de la nouvelle ligne METTIS C.

COUT DU PROJET

Le coût du projet a été abordé peu de fois lors de cette phase de concertation publique.

Le projet a été jugé, dans la très grande majeure partie des cas, comme étant tout à fait pertinent. Toutefois, la question de l'amélioration de l'offre de la ligne C14, notamment, au lieu de la mise en œuvre du prolongement METTIS A a été posée lors de la réunion publique de Metz Borny.

LES EXPLICATIONS DE L'EUROMETROPOLE

COUT DU PROJET

L'extension de la ligne METTIS A permettra de connecter un nouveau secteur au réseau METTIS et d'optimiser une infrastructure performante existante, à savoir l'infrastructure METTIS (couloirs bus, franchissements facilités des carrefours, etc.).

Les coûts de réalisation intègrent la réalisation de voies dédiées à la ligne METTIS A, de nouvelles stations plus adaptées et plus confortables, du P+R / parc de covoiturage, de carrefours intelligents et d'aménagements cyclables complémentaires le long du prolongement de METTIS A.

LE PROJET

MODES ACTIFS

La thématique du développement et de la sécurisation de l'usage des modes actifs (piétons, vélos) a été abordée à 3 reprises dans le registre numérique mais a soulevé plus d'interrogations lors des réunions publiques.

A ainsi émergé, lors de cette concertation publique, un souhait de mise en œuvre d'aménagements cyclables sécurisés le long du tracé mais également entre l'Hôpital Robert Schuman et les communes de Mey, Vantoux, Nouilly et Noisseville.

LES EXPLICATIONS DE L'EUROMETROPOLE

MODES ACTIFS

Il existe aujourd'hui un aménagement cyclable le long des rues des Cloutiers et des Feivres. Ceux-ci seront conservés et améliorés dans le cadre du projet. La continuité cyclable sera poursuivie le long de la rue des Serruriers ainsi qu'au niveau du giratoire permettant l'accès à l'Hôpital Robert Schuman.

Une étude sera menée afin d'évaluer le meilleur aménagement pour rejoindre cet établissement.

Enfin, la connexion entre l'Hôpital Robert Schuman et les communes de l'Est du territoire sera étudiée dans le cadre du Plan Vélo de l'Eurométropole de Metz.

AMENAGEMENTS DEDIES A L'EXTENSION METTIS A

Lors de la concertation publique, les aménagements dédiés au prolongement de la ligne METTIS A ont globalement soulevé peu de questions. Les quelques interrogations concernent l'emplacement et l'équipement des stations.

LES EXPLICATIONS DE L'EUROMETROPOLE

AMENAGEMENTS DEDIES A METTIS A

Les 4 nouvelles stations METTIS A bénéficieront du même confort en stations qu'au niveau des stations METTIS actuelles. Le design, en cours d'étude, sera similaire à celui de ces stations existantes.

La mise en œuvre de couloirs bus se fera dans les secteurs où les conditions de circulation le nécessite, c'est-à-dire sur la rue des Cloutiers, sur la rue des Feivres partiellement ainsi qu'en amont du giratoire avec la RD603 afin de faciliter la traversée de ce carrefour par les bus de la ligne METTIS A.

AMENAGEMENT D'UN P+R

L'aménagement du P+R / parc de covoiturage a soulevé quelques interrogations quant à ce fonctionnement, notamment du fait de la présence d'un parking au niveau de l'Hôpital Robert Schuman.

Les avis recueillis sont tous positifs vis-à-vis de cette nouvelle offre de mobilité.

LES EXPLICATIONS DE L'EUROMETROPOLE

P+R / PARC DE COVOITURAGE

A proximité de la RD 603, le P+R / parc de covoiturage sera accessible gratuitement et offrira une connexion directe avec la ligne METTIS A.

L'Eurométropole de Metz se réserve la possibilité de faire évoluer le fonctionnement de ce futur parc de stationnement en fonction des usages qui seront observés.

RESEAU ET OFFRE LE MET'

Le principal reproche fait au projet et relevé lors de la concertation publique concerne le niveau de service qui sera proposé pour ce prolongement mais également pour la desserte de la zone commerciale Mezzanine.

Sur le registre numérique, 7 contributions mettent l'accent sur le volet « offre » du projet et notamment sur la fréquence de 20 minutes pour la desserte de l'Hôpital Robert Schuman et de la zone Mezzanine, pour laquelle une fréquence de 10 minutes est aujourd'hui proposée. Cette remarque a également été formulée lors de la réunion publique qui s'est tenue à Metz Borny le 27 janvier.

Ont également été formulées, que ce soit en réunion publique, en permanence ou sur le registre numérique, des demandes de maintien et de renforcement de la desserte en transport en commun des quartiers et communes environnants.

LES EXPLICATIONS DE L'EUROMETROPOLE RESEAU ET OFFRE LE MET'

L'offre Le Met' sera repensée du fait de l'arrivée de METTIS A dans le secteur et de la mise en place de la nouvelle ligne METTIS C au sud du territoire.

L'Eurométropole de Metz a bien noté l'importance de la desserte fine des quartiers à proximité et intégrera les éléments issus de cette phase de concertation mais aussi des études complexes relatives à la réorganisation du réseau Le Met' afin de proposer à terme un réseau répondant au mieux aux besoins des usagers au regard des moyens alloués.

MODALITES DE CONCERTATION

Deux contributions ont été déposées sur le registre numérique concernant l'organisation de la concertation :

- une déplore le fait que les permanences aient eu lieu en journée et non en soirée,
- l'autre regrette que les clients du réseau Le Met' (notamment ceux des lignes potentiellement impactées) n'aient pas été directement contactés, via les fichiers clients, afin de recueillir leurs avis.

LES EXPLICATIONS DE L'EUROMETROPOLE MISE A DISPOSITION DES DETAILS DU PROJET

L'Eurométropole mettra à disposition du public, sur son site internet, les éléments présentés lors des réunions publiques et des permanences afin que chacune et chacun puisse comprendre le projet, notamment à proximité de leur domicile ou de leur lieu de travail.

Les équipes de l'Eurométropole restent à la disposition du public, même après la fermeture de la concertation préalable. Une adresse mail (mettis-a@eurometropolemetz.eu) a été créée afin de recueillir les questions et doléances propres au projet.

En 2022, les études plus approfondies seront menées et l'Eurométropole organisera des échanges concernant notamment le volet foncier et le fonctionnement des zones d'emplois.

La phase d'enquête publique, qui aura lieu en 2023, constituera un nouveau temps d'échanges avec la population.

Plus d'informations sur le projet :

mettis-a@eurometropolemetz.eu

Résumé de l'acte

057-200039865-20220627-2022-06-DC12-DE

Numéro de l'acte : 2022-06-DC12
Date de décision : lundi 27 juin 2022
Nature de l'acte : DE
Objet : Présentation du bilan de la concertation préalable relative au projet de mise en œuvre du prolongement de la ligne METTIS A
Classification : 8.7 - Transports
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 29/06/2022
Numéro AR : 057-200039865-20220627-2022-06-DC12-DE
Document principal : 99_DE-12.pdf

Historique :

29/06/22 15:29	En cours de création	
29/06/22 15:30	En préparation	Catherine DELLES
29/06/22 15:54	Reçu	Catherine DELLES
29/06/22 15:55	En cours de transmission	
29/06/22 15:58	Transmis en Préfecture	
29/06/22 16:02	Accusé de réception reçu	

